Auto – école PREMIUM IS

60, Place du 19 Mars 1962 - 71 500 BRANGES
03.85.76.26.74.

PROGRAMME DE LA FORMATION COMPLÉMENTAIRE PRÉVUE À L'ARTICLE L. 223-1 DU CODE DE LA ROUTE

La formation complémentaire suivie entre six mois et un an après l'obtention du permis de conduire vise à renforcer les compétences acquises en formation initiale et durant les premiers mois de conduite autonome. Elle est composée :

- d'un module visant à améliorer la compréhension et la gestion de situations de conduite complexes ;
- d'un module visant à rendre les déplacements plus sûrs et plus citoyens par des choix de mobilité responsables.

Le programme défini ci-dessous s'appuie sur le modèle didactique de la hiérarchie des comportements de conduite (Kestinen, 1996 et Siegrist, 1999) - matrice GDE (Goals for Driver Education).

Cette formation fait appel à l'autoréflexion des élèves et à l'analyse de leur perception des dangers de la route en vue d'améliorer leurs modes de réflexion et leurs aptitudes à percevoir les risques au moment où ils acquièrent davantage d'assurance en tant que conducteur et plus largement dans leurs divers modes de déplacement.

Le programme présenté ci-dessous définit un schéma qui permet à l'enseignant de la conduite et de la sécurité routière - ci-après nommé « enseignant » - d'adapter son intervention en fonction des groupes. L'ordre des séquences doit être respecté pour favoriser le processus d'acquisition de comportements sûrs dans l'objectif de prévenir la survenance d'accidents caractéristiques des usagers titulaires du permis de conduire depuis peu de temps et ayant peu d'expérience.

En évitant de faire appel à des cas d'accidents, les outils de la formation privilégient l'illustration de situations de conduite ou de questions de mobilité. Ils doivent également permettre, dès que possible, les travaux en groupes restreints.

Les enseignants doivent utiliser des outils spécifiquement adaptés pour travailler ces séquences et avoir bénéficié d'une formation pour leurs usages

- MATINÉE :

Améliorer la compréhension de la gestion des situations de conduite complexes

Séquences et objectifs	Contenus et outils pédagogiques
1. Présentation de la formation Créer un climat favorable aux échanges et à la réflexion. Faciliter la prise de parole des stagiaires et capter leur attention. Durée : 10 minutes	Présentation des objectifs. Présentation du cadre pédagogique (anonymat, liberté de parole, etc.). Cadre réglementaire (horaires, participation active, réduction de la période probatoire, etc.). Présentation de la formation (différentes séquences, organisation, etc.). Cette séquence permet à l'enseignant d'instaurer un climat de confiance avec les élèves pour débuter la formation dans de bonnes conditions.

2. Questionnaire d'entrée en formation (autoévaluation) Se connaître en tant que conducteur. Connaître et prendre en compte ses limites. Durée : 15 minutes	Le questionnaire permet de se définir : - en tant qu'individu ; - en tant qu'usager de la route. Le questionnaire permet d'aborder les différentes thématiques de la formation. Le questionnaire porte sur l'élève lui-même (âge, études, loisirs, etc.) et sur son expérience en tant qu'usager de la route (ancienneté du permis, nombre de kilomètres parcourus, véhicule utilisé, etc.). Le questionnaire permet de disposer d'informations sur le groupe pour travailler les différentes séquences de la formation.
3. Constitution du groupe Se présenter. Confronter ses expériences au groupe. Découvrir sa singularité. Créer du lien. Durée : 35 minutes	Alterner les techniques de présentation en privilégiant une forme dynamique. Conduire des échanges permettant aux stagiaires de faire part de leur expérience (types de trajet, types de véhicules utilisés, situations de presqu'accident rencontrées, etc.)
4. Traitement du questionnaire d'autoévaluation Confronter ses expériences au groupe. Découvrir le groupe. Durée : 45 minutes	A partir du questionnaire d'autoévaluation, exploiter de façon interactive les réponses en privilégiant les travaux en sous-groupe pour prendre en compte les problématiques des élèves.
5. Perception des risques Se positionner face au risque. Se confronter à la perception des autres. Prendre en compte les différents points de vue pour mieux appréhender le risque. Durée : 1 heure	Evaluer individuellement sa perception des risques, notamment au regard du vécu des autres élèves. Echanger collectivement sur les résultats de ces évaluations. Dégager des tendances au sein du groupe. Mettre en avant la subjectivité du risque. Utilisation de supports (photos, vidéos, etc.) présentant des risques en situation de conduite et permettant à l'enseignant de mener une discussion à partir du ressenti des élèves face au danger. L'enseignant pourra par exemple accompagner les élèves à se positionner sur une échelle de risque estimé. En introduction de la séquence, un simulateur peut être utilisé pour amorcer un travail collectif sur la perception des risques. Pour cette séquence, les exercices sur simulateur ne doivent pas durer plus de 20 minutes et doivent être encadrés par l'enseignant constamment présent avec les élèves. Le paramétrage du simulateur évite dans la mesure du possible les situations d'accident.
6. Situations complexes Comprendre et résoudre des situations complexes. Durée : 1 heure 15 minutes	Travailler sur des situations de conduite complexes mettant en jeu plusieurs types de comportements et d'usagers. Utilisation de supports (photos, vidéos, etc.) présentant des situations de conduite complexes et permettant aux élèves de se positionner (« que percevez-vous ? », « que peut-il se passer ? », etc.) individuellement, et au sein du groupe, face aux situations présentées. En introduction de la séquence, un simulateur peut être utilisé pour amorcer un travail collectif sur les situations complexes. Pour cette séquence, les exercices sur simulateur ne doivent pas durer plus de 20 minutes et doivent être encadrés par l'enseignant constamment présent avec les élèves. Le paramétrage du

	simulateur évite dans la mesure du possible les situations d'accident.

- APRÈS-MIDI :

Rendre son déplacement plus sûr et plus citoyen par des choix de mobilité responsables.
Les stratégies de mobilité.

Séquences et objectifs	Contenus et outils pédagogiques
7. Mobilité et thématiques caractéristiques des jeunes Être capable de construire et d'anticiper ses déplacements. Prendre conscience des influences du contexte (environnement, pairs, véhicule, etc.). Être conscient des conséquences de ses décisions (personnelles, professionnelles, sociales, etc.) Durée : 1 heure 45 minutes	Travail à partir de situations types (sorties festives, de nuit, sous la pression des paires, sous influence de distracteurs ou de produits psychoactifs, etc.). Cette séquence est animée avec des outils permettant : - d'élaborer une suite à un scénario ; - d'imaginer les dangers potentiels ; - d'aider à devenir capable de refuser, d'exprimer son désaccord, être force de proposition, être capable de fédérer. Pour cette séquence, les outils adaptés peuvent notamment prendre la forme de vidéos, de photos, de descriptions de scénario ou d'outils visuels d'aide à la prise de décision.
8. Choix de mobilité Se connaître en tant qu'usager de la route : être conscient de ses choix en matière de mobilité et de déplacement. Être sensibilisé aux questions environnementales. Découvrir des modes de déplacements alternatifs. Durée : 1 heure	En lien avec le questionnaire d'autoévaluation. Faire émerger ce qui détermine ses choix de mobilité et ce qui les influence. Faire connaître les possibilités et l'intérêt de l'utilisation de modes alternatifs de déplacement. L'enseignant utilise des outils statistiques ou autres présentant des modes de déplacement caractéristiques des jeunes. L'enseignant s'attache à apporter des informations sur les différentes formes de mobilité proposées localement.
9. Bilan avec engagement Durée : 15 minutes	S'engager oralement face à soi-même et vis-à-vis du groupe. Un support sur lequel cet engagement est matérialisé (livret de stage, attestation d'engagement, etc.) est préconisé.

Tous les critères relatifs à la valorisation de la formation AAC / CS / Post Permis figurent sur notre site : Auto école Premium IS

Nous mettons à la disposition des élèves des prospectus à l'accueil.

Notice AAC & CS pour valoriser et informer ces apprentissages.

Tu doutes encore ? !

POURQUOI CHOISIR LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE ?

1 - Tu acquiers une **solide expérience** de la conduite et tu gagnes en confiance.

2 - Tu as plus de chance de **réussir l'examen** du premier coup (environ 20 % de plus).

3 - Ta **période probatoire est réduite à 2 ans** (au lieu de 3).

4 - Tu bénéficies de **tarifs préférentiels** sur ton assurance jeune conducteur !

5 - Tu peux **conduire une voiturette** avec ton AFFI sans avoir à suivre la formation permis AM.

Demande aussi le guide destiné à ton accompagnateur !

codesrousseau.fr

QUE DU BONUS !

Une formation complète !

Tu bénéficies d'une formation sérieuse et tu es bien entouré(e) par ton école de conduite et tes accompagnateurs.

Pas de stress !

La réussite est à la clef ! Avec 3 000 km sous la pédale, tu passes l'épreuve plus détendu(e), tu as donc plus de chances d'avoir le permis au premier passage !

Tu dépenses moins !

Comparé à une formation classique, le prix total de la formation est souvent moins élevé, et chez certains assureurs, la surprime demandée aux conducteurs novices peut être diminuée de moitié.

Réf : 20103005-AAC-3513

CODES ROUSSEAU

AAC

CONDUITE ACCOMPAGNÉE

SUCCÈS ASSURÉ !

Notice d'Information

CODES ROUSSEAU

LANCE TOI !

Conditions d'inscription

Pour t'inscrire à l'apprentissage anticipé de la conduite, tu dois :

- avoir au moins **15 ans**,
- avoir **l'accord de tes parents** et de l'assureur du ou des véhicules,
- être titulaire de **l'ASSR 2e niveau** ou de l'ASR.

Ton accompagnateur doit être titulaire du permis B depuis au moins 5 ans consécutifs et ne jamais avoir commis de délit routier.
Il peut être un de tes parents, un membre de la famille, un tuteur, un ami...
Il peut y avoir plusieurs accompagnateurs en accord avec l'assureur.

L'extension de garantie est indispensable pour le(s) véhicule(s).

Attention ! La conduite accompagnée est interdite hors du territoire national.

Évaluation et formation initiale

D'abord, tu passeras une évaluation pour estimer le nombre d'heures de conduite dont tu auras besoin (20 h minimum sur boîte manuelle, 13 h sur boîte automatique), puis tu commenceras ton apprentissage avec le formateur.
En même temps, tu prépareras l'examen du Code.

FORME TOI !

Rendez-vous obligatoires

Au début, tu devras participer, avec au moins un accompagnateur et ton moniteur, au **rendez-vous préalable de 2 heures à l'auto-école**. L'enseignant te donnera des conseils et un guide sera remis à ton accompagnateur.

Deux rendez-vous pédagogiques sont prévus au cours de l'apprentissage, toujours avec ton accompagnateur et ton moniteur.
Le 1er a lieu au bout de 4 à 6 mois de conduite accompagnée, le 2nd à la fin. Ces rendez-vous comportent chacun une partie théorique de 2 heures et une partie pratique d'une heure.

PERFECTIONNE TOI !

Et après ?

Si tu as obtenu ton Code (ETG) et réussi le bilan de compétences, l'enseignant te remettra **l'Attestation de Fin de Formation Initiale** (AFFI).
Pendant la conduite accompagnée, tu auras entre **1 et 3 ans** pour conduire au minimum **3 000 km**.
Tu renseigneras régulièrement tes trajets dans **Codes Rousseau Élève** (ton livret d'apprentissage numérique) que tu devras pouvoir présenter obligatoirement en cas de contrôle routier.

N'oublie pas d'apposer le disque **« conduite accompagnée »** à l'arrière de ton véhicule quand tu conduiras.

Auto – école PREMIUM IS
60, Place du 19 Mars 1962
71 500 BRANGES
autoecole.premiumis@gmail.com

SIRET 95285829800013 / NAF 8553Z
TVA INTRA FR38952858298
RCS 952858298 / Greffe de Chalon Sur Saône
N° d'Agrément : E 2407100060

Tu doutes encore ?!

POURQUOI CHOISIR LA CONDUITE SUPERVISÉE ?

1 - Tu vas acquérir un **maximum d'expérience et de confiance** au volant avant l'examen !

2 - Si tu as déjà échoué au permis, tu vas continuer à **progresser à ton rythme.**

3 - Comparé à la filière traditionnelle, le coût total de la formation est **souvent moins élevé** pour l'apprenti conducteur.

Demande aussi le guide destiné à ton accompagnateur !

codesrousseau.fr

QUE DU BONUS !

Une formation complète !

Tu bénéficies d'une formation sérieuse et tu es bien entouré(e) par ton école de conduite et tes accompagnateurs.

Pas de stress !

La réussite est à la clef ! Tu passes l'épreuve plus détendu(e) !

Tu fais des économies !

Si tu as échoué une première fois à l'épreuve pratique, tu vas continuer à consolider tes acquis à moindre coût.

Réf: 20103025-OS-3514

CODES ROUSSEAU

C S

CONDUITE SUPERVISÉE

SUCCÈS ASSURÉ !

Notice d'Information

CODES ROUSSEAU

LANCE TOI !

A tout moment, tu peux choisir la conduite supervisée : dès le début de ta formation, ou si tu es déjà en formation classique ou en conduite accompagnée.

Conditions d'inscription

Pour t'inscrire à la conduite supervisée, tu dois :

- avoir au moins **18 ans** (dans l'attente d'une évolution réglementaire abaissant l'âge à 17 ans)
- avoir réussi le code (ETG) et obtenu l'attestation de fin de formation initiale (AFFI),
- avoir l'**accord de l'assureur** du ou des véhicules,
- avoir participé au **rendez-vous préalable**.

Ton accompagnateur doit être titulaire du permis B depuis au moins 5 ans consécutifs et ne jamais avoir commis de délit routier. Il peut être un de tes parents, un membre de la famille, un tuteur, un ami... Tu peux avoir plusieurs accompagnateurs en accord avec l'assureur.

Évaluation et formation initiale

Quelle que soit la formation choisie, tu passeras une évaluation pour estimer le nombre d'heures de conduite dont tu auras besoin (20 h minimum sur boîte manuelle, 13 h sur boîte automatique), puis tu commenceras ton apprentissage avec le formateur.

FORME TOI !

Rendez-vous préalable

Au début de la conduite supervisée, tu devras participer, avec ton accompagnateur, à un rendez-vous préalable d'une durée minimum de 2 h, en voiture, avec un moniteur auto-école. L'enseignant vous donnera des conseils et un guide sera remis à ton accompagnateur. Ce rendez-vous préalable est obligatoire.

PERFECTIONNE TOI !

Bon à savoir

Tu devras :

- conduire sur le réseau routier et autoroutier du territoire national, à différents moments du jour et de la nuit et par diverses conditions météorologiques,
- pouvoir présenter **obligatoirement** ton livret d'apprentissage numérique en cas de contrôle routier,
- toujours être détenteur du document d'extension de garantie de ton assurance,
- utiliser un véhicule équipé de 2 rétroviseurs latéraux,
- apposer le disque "conduite accompagnée" à l'arrière de ton véhicule quand tu conduis,
- ne pas dépasser les vitesses maximales autorisées applicables aux conducteurs novices.

À la différence de la conduite accompagnée, la conduite supervisée ne permet pas de réduire la durée probatoire du permis de conduire qui reste de 3 ans avec cette formation.

Auto – école PREMIUM IS
60, Place du 19 Mars 1962
71 500 BRANGES
autoecole.premiumis@gmail.com

SIRET 95285829800013 / NAF 8553Z
TVA INTRA FR38952858298
RCS 952858298 / Greffe de Chalon Sur Saône
N° d'Agrément : E 2407100060